

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, jeudi 14 novembre 2024

Séance publique

Le vote de la décision modificative n°1 au cœur du Conseil d'administration du Conseil Savoie Mont Blanc

Jeudi 14 novembre, le Conseil d'Administration du Conseil Savoie Mont Blanc s'est réuni ce jour. Il s'est prononcé sur la décision modificative n°1, essentiellement centrées sur les actions conduites par la Direction de la Lecture publique de Savoie et de Haute-Savoie.

✓ <u>Lecture publique</u>

<u>Direction de la lecture publique de Savoie et de Haute-Savoie :</u> dans le cadre de la Décision Modificative, il est proposé comme suit :

- un transfert de crédits d'investissement de 38 000 € entre trois Autorisations de Programme de la Lecture publique votées au budget primitif 2024, afin de permettre l'acquisition d'un jeu en ligne à destination des collégiens.
- une deuxième attribution de l'aide à l'investissement pour les bibliothèques, pour un montant total de 213 439 €, réparti entre les 23 collectivités.
- une seconde attribution des aides du CSMB aux actions culturelles autour de la lecture publique, pour un montant total de 157 960 €, en faveur de 27 bénéficiaires publics et privés, organisateurs de manifestations littéraires.

Il a également été voté le renouvellement de la convention avec la maison d'arrêt de Bonneville, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Haute-Savoie, qui souhaitent poursuivre le développement des actions de lecture publique de la maison d'arrêt de Bonneville initié par les précédentes conventions de partenariat.

CONTACTS PRESSE

Haute-Savoie
Perrine Lods
06 89 19 46 62
perrine.lods@hautesavoie.fr

Savoie Nacima Yakouben 06 07 56 73 19 nacima.yakouben@savoie.fr